



Orange optimise son plan tarifaire Shape business : 'roaming comme en Belgique' dans 39 pays et territoires et offres enrichies

Dès le 15 juin 2017, la réglementation sur le roaming permettra aux citoyens de l'UE qui voyagent d'appeler, d'envoyer des SMS et de surfer sans surcoûts dans les 28 pays de l'Union européenne (ainsi que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein). Cette réglementation s'appliquera aussi aux entreprises.

Enrichissement des offres business Shape d'Orange

Tous les plans tarifaires business d'Orange Belgium seront adaptés quelques jours auparavant, soit dès le 11 juin :

1. Plus de pays : lorsqu'ils voyagent dans l'UE, les clients d'Orange pourront utiliser les minutes d'appels, les volumes de données mobiles et les SMS de leur forfait national comme s'ils étaient en Belgique. Mais Orange va plus loin en élargissant cet avantage à 8 territoires supplémentaires : Monaco, Saint-Barthélemy, le Vatican, Saint-Marin, Chypre du Nord, Jersey, l'île de Man et Guernesey. Les clients d'Orange pourront donc rester connectés sans frais supplémentaires lorsqu'ils voyagent dans 39 pays et territoires européens.
2. Forfaits enrichis : les formules Shape Basic, Plus et Ultimate seront agrémentées de jusqu'à 100 % de volumes données mobiles supplémentaires ainsi que de minutes d'appels et de SMS illimités.

L'offre Shape d'Orange fournit aux entreprises une solution télécom simple et flexible, avec confort et abondance pour chaque collaborateur : quels que soient leurs besoins, une formule adéquate existe pour chacun d'entre eux. Et si ces besoins évoluent, il leur suffit d'adapter leur profil Shape. Outre cette flexibilité, les clients business d'Orange qui disposent d'un plan tarifaire Shape bénéficient d'un aperçu clair de tous les services et outils, peuvent suivre leur consommation et contrôler les coûts en toute facilité.

Ingrid Gonnissen, Chief Business Officer : *“Grâce à la réglementation sur le roaming dans l'UE, les entreprises pourront bénéficier du roaming hors de Belgique facilement, en utilisant leur forfait national de minutes d'appels, de SMS et de données mobiles. L'internet mobile prend par ailleurs de plus en plus d'importance. Nous constatons, en effet, une croissance rapide de l'utilisation des données mobiles parmi nos clients (avec une augmentation moyenne de 7 %/mois pour les clients B2B). La réglementation sur le roaming dans l'UE est donc l'occasion idéale pour optimiser notre offre Shape. Les nouveaux forfaits permettront aux clients business d'Orange de communiquer plus facilement et plus efficacement, et ce, en Belgique comme à l'étranger. Mieux encore : les collègues pourront s'appeler les uns et les autres gratuitement !”*

Ces changements importants seront automatiquement activés pour tous les clients Orange business qui disposent d'un plan tarifaire Shape dès la première facture émise après le 11 juin 2017.

Solutions pour les voyageurs business fréquents

Les voyageurs business fréquents peuvent opter pour une formule Shape Traveller dédiée qui comprend 3 000 minutes et SMS (international + roaming) et 3 GB de volume de données mobiles à utiliser dans l'UE et les 20 autres destinations business les plus

populaires (la Russie, l'Afrique du Sud, l'Inde, les Etats-Unis, la Suisse,...). Une carte supplémentaire (pour tablettes) et iCoyote sont également compris. Trois nouvelles options de roaming seront également disponibles à partir du 11 juin : Traveller, Traveller Data et World Traveller.

Tranquillité d'esprit

Orange aide ses clients à gérer leur consommation en roaming afin de tirer un trait sur les mauvaises surprises. Orange leur permet donc de suivre facilement leur consommation mobile partout dans le monde et leur envoie une alerte SMS dès qu'ils atteignent 80 et 100 % de leur forfait de données mobiles.

Les clients business d'Orange seront informés dès aujourd'hui des évolutions des offres, des conditions de roaming et des options qui seront d'application à partir du 11 juin 2017. Une page web dédiée est également disponible : www.business.orange.be/Shape_roaming

A propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec plus de 3 millions de clients, et luxembourgeois, via sa filiale Orange Luxembourg.

En tant qu'acteur convergent, il fournit des services de télécommunications mobiles, d'internet et de télévision aux particuliers et des services mobiles et fixes innovants aux entreprises. Notre réseau mobile ultra-performant dispose des technologies 2G, 3G, 4G et 4G+ et fait l'objet d'investissements permanents.

Orange Belgium est une filiale du Groupe Orange, l'un des principaux opérateurs européens et africains du mobile et des services internet à large bande et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises.

Orange Belgium est coté à la bourse de Bruxelles (OBEL).

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur : corporate.orange.be, www.orange.be ou suivez-nous sur Twitter : [@pressOrangeBe](https://twitter.com/pressOrangeBe).

Contact presse

Annelore Marynissen – annelore.marynissen@orange.com – +32 (0) 479 01 60 58

Jean-Pascal Bouillon – jean-pascal.bouillon@orange.com – +32 (0) 473 94 87 31
press@orange.be

Contact investisseurs

Siddy Jobe – ir@orange.be – +32(0)2 745 80 92